Image not found or type unknown

Convention nationale sur les mesures de protection les 20 et 21 juin à Nice

publié le **22/03/2013**, vu **2203 fois**, Auteur : La Tutelle et Vous

Les 20 et 21 juin prochain aura lieu la première convention Abripargne sur la protection des biens de la personne vulnérable.

Organisée à Nice, cette convention propose aux professionnels de la tutelle 2 journées de formation continue sous la forme de 10 ateliers abordant divers aspects de la protection du patrimoine de la personne vulnérable. Chaque participant pourra assister à 6 ateliers de son choix.

J'iinterviendrai le jeudi 20 juin en qualité d'avocat spécialiste sur le thème de "La responsabilité des MJPM dans la gestion patrimoniale du majeur protégé".

Après les Assises de la tutelle l'année passée, cette convention reprend la formule des ateliers qui avait été bien appréciée.

Espérons que les places seront plus faciles à obtenir que celles des Assises de la tutelle qui avaient été réservées très longtemps à l'avance.

Pour plus d'information et pour s'inscrire : http://www.abripargne.fr

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés